

Del Tren Estelen a la Serra Gabruera
En direct de la
RESERVE

NUMERO 63
MAI 2006

Bulletin d'information de la Réserve de NYER

Editorial

C'est chaque fois avec plaisir que je m'adresse à vous, lecteurs du bulletin de la Réserve de Nyer, pour vous informer des actions du conseil général sur cet espace naturel sensible mais aussi plus largement sur les actions que je propose en matière de préservation de votre environnement. La session du mois de mai est généralement consacrée aux questions environnementales, l'assemblée départementale sera appelée à se prononcer sur sa politique en faveur de la protection de la biodiversité du milieu naturel dont Nyer fait partie et des activités de pleine nature.

Le Président du Conseil Général

SOMMAIRE

PAGE 1

- Editorial
- L'écho des bureaux
- Le saviez-vous
- Erratum
- Bibliographie

PAGE 2

- L'espèce du mois :
Le Lerot *Eliomys quercinus*
- Accueil scolaires
- La dégradation du canal de Nyer
- Lexique

ECHO DES BUREAUX :

Jennifer Picot en formation BTS faune sauvage étudiera dès ce mois-ci la répartition des marmottes sur le site de la Réserve tandis que Gérard Béquin se penchera sur la répartition du Sèneçon du Cap, qui, rappelons-le, est une espèce envahissante.



Marmotton aux aguets

LE SAVIEZ-VOUS ?

Offrir un brin de muguet le 1er mai porte bonheur, tout le monde le sait ! Mais saviez-vous que le muguet est un puissant régulateur cardiaque et que l'eau ayant contenue des brins de muguet est un véritable cocktail toxique ?

ERRATUM :

Une erreur s'est glissée dans le lexique du bulletin du mois de mars MEDD = Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, et non pas de l'environnement !

RÉSERVE DE NYER

Bureau de la Réserve

3, rue de la mairie - 66360 NYER
 Tél. : 04.68.97.05.56
 Fax : 04.68.97.05.68
 E.mail : reserve.nyer@libertysurf.fr

Rédaction :

Caroline Sentenac, André Cazeilles.

Photographies : Caroline Sentenac

Hervé Puis

Réserve de Nyer

Mise en page : Anne Péroy



BIBLIOGRAPHIE



- Petit Larousse illustré en couleur, 1993, 1784 p.
- Guide complet des mammifères de France et d'Europe, D.Macdonald, P.Barret, éd.Delachaux et Niestlé, 1995, 304p
- Source : <http://conventions.coe.int>



L'ESPÈCE DU MOIS

LE LEROT *Eliomys quercinus*

■ **Étymologie** : du latin « Mys » = souris et « quercinus » = du chêne

■ **nom catalan** : Liró

■ **Famille** : Gliridae

■ **Description** : d'un poids de 80 à 150 g, le lérot possède un ventre blanc tout comme ses pattes, un dos gris brun roussâtre et une longue queue (9 à 15 cm)



velue, marquée par une touffe terminale bicolore (noire et blanche). Sa tête, plus pointue que celle du Loir gris présente des yeux saillants et de grandes oreilles. Elle est marquée d'un masque noir autour des yeux et jusqu'aux oreilles qui rend impossible toute confusion avec un autre petit rongeur. A cause de ce masque, il est communément appelé le bandit masqué!

■ **Répartition** : en France, sur tout le territoire, du bord de mer jusqu'à 2000m d'altitude.

■ **Habitat** : bois, vergers et jardins, forêts de résineux ou de feuillus et notamment les chênaies, mais aussi les greniers et les caves...

■ **Espérance de vie** : 5 à 6 ans

■ **Régime alimentaire** : plutôt omnivore* mais d'avantage carnivore et insectivore que frugivore, le lérot se nourrit de lézards, jeunes rongeurs, œufs d'oiseaux et parfois oisillons, mollusques, insectes et araignées mais aussi de fruits et bourgeons. En outre, il raffole de miel. Contrairement à certains rongeurs, le lérot ne constitue pas de réserves, tout est consommé sur place...

■ **Ecologie-reproduction** : le lérot est un animal essentiellement nocturne et arboricole qui hiberne d'octobre à avril. Cet un hibernant "vrai" : la température de son corps peut descendre jusqu'à 5°C et les battements de son cœur passent de 300 pulsations/mn, à 2,5 pulsations/mn! Cependant, il arrive qu'il entre en léthargie également en été, lorsque la température baisse en deçà de 12°C. L'accouplement a lieu au sortir de l'hibernation. Lors de la saison des amours, il n'est pas rare de voir un lérot dévorer un rival! Les naissances, de 4 à 5 petits voire jusqu'à 8 (une à deux portées annuelles), se produisent 21 à 23 jours plus tard. Le nid, sphérique, ressemble à une boule d'une quinzaine de centimètres de diamètre. Il est construit à l'aide de divers matériaux (herbes, mousse, feuilles mortes) dans un lieu tranquille (grenier, trou de vieux mur, lierre d'un arbre, buisson...) et garni de plumes et de poils pour améliorer le confort. En forêt, il peut aussi utiliser un ancien nid d'écureuil ou d'oiseau qu'il modifie à sa convenance! Dès le printemps suivant, les petits de l'année pourront procréer à leur tour.

■ **Ses prédateurs** : le plus coriace est la genette, mais les rapaces nocturnes (chouettes, hiboux) font aussi partie de ses ennemis. Pour accroître ses chances de survie, le lérot a une technique qui rappelle celle du lézard : s'il vient à se faire attraper par la queue, il abandonne un morceau de peau à son agresseur. La peau du bout de sa queue se détache, telle une gaine, laissant les vertèbres terminales à nu. Elles se dessècheront et tomberont plus tard, mais contrairement au lézard, la queue ne repoussera plus.

■ **Statut** : cet animal inoffensif n'est pas protégé sur le territoire français, par contre, il est considéré comme une espèce vulnérable et, à ce titre, bénéficie d'une protection légale européenne (annexe III de la convention de Berne* 19 septembre 1979).

*Convention de Berne :

"objet" : assurer la conservation de la flore et de la faune sauvages et de leurs habitats naturels, notamment des espèces et des habitats dont la conservation nécessite la coopération de plusieurs Etats et promouvoir cette coopération. Une attention particulière est accordée aux espèces, y compris les espèces migratrices, menacées d'extinction et vulnérables (art 1er). Elle reconnaît que la flore et la faune sauvages constituent un patrimoine naturel d'une valeur esthétique, scientifique, culturelle, récréative, économique et intrinsèque, qu'il importe de préserver et de transmettre aux générations futures et fait état de leur "rôle essentiel" dans le maintien des équilibres biologiques.

ACCUEIL DE SCOLAIRES

Ce mois-ci, pour la quatrième année, la classe de CE2 de l'école Jules Ferry à Perpignan est venue arpenter le territoire de la Réserve pour une découverte ludique de la faune locale et des interactions entre l'Homme et la Nature.

Cette journée a bénéficié de l'encadrement d'un accompagnateur moyenne montagne .



réflexion sur le code de bonne conduite de la Réserve

LA DEGRADATION DU CANAL DE NYER SUITE...

L'état du canal de Nyer, sujet récurrent, concerne de nombreux acteurs : non seulement la Réserve dont les terrains sont situés de part et d'autre de l'ouvrage et qui subissent de nombreuses altérations, l'ASA*, première utilisatrice de l'eau véhiculée par le canal et propriétaire de l'ouvrage, mais aussi, la municipalité, la population et bien sûr, les administrations compétentes pour que l'exploitation hydroélectrique du canal soit réalisée dans de bonnes conditions. A ce titre, Monsieur le Sous-Préfet de Prades a organisé une réunion avec l'ensemble des protagonistes et le concessionnaire de la société hydroélectrique afin de trouver des solutions à l'état plus qu'inquiétant de délabrement du canal. Cette réunion a fait obligation au concessionnaire de réaliser une étude de faisabilité de restauration du canal, via un bureau d'étude privé dans un délai de deux mois. Le canal de Nyer n'est donc pas encore « sauvé », mais la volonté de l'administration de résoudre le problème de son délabrement est belle et bien réelle et il faut espérer que des solutions concertées soient rapidement mises en œuvre !



LEXIQUE



- **Omnivore**: qui se nourrit de tout, (comme l'homme).
- **ASA** : Association Syndicale Autorisée